

DÉCISION MUNICIPALE N°2024\_24

**OBJET : SERVICE SOCIAL – CONTRAT DE PRESTATION : « DE LA CALECHE A LA GUINGUETTE », EN DATE DU 16 MAI 2024, A INTERVENIR AVEC L’OFFICE DE TOURISME DU PAYS D’OISE ET D’HALATTE**

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

**AGISSANT** en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020 relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de ses activités, le Centre social souhaite proposer à son public senior (30 à 40 personnes maximum payantes et 2 gratuites), une journée comprenant les visite et balade au Musée du Cheval de trait ainsi qu’un déjeuner dansant à la Guinguette des pêcheurs, qui se déroulera le jeudi 16 mai 2024,

**CONSIDERANT** qu’après examen des offres reçues, suite à la consultation lancée, l’offre de l’Office de tourisme du Pays d’Oise et d’Halatte apparait comme celle répondant le mieux aux besoins de la Commune ;

**DECIDE**

**Article 1er :**

**Signer** un contrat de prestation avec l’Office de tourisme du Pays d’Oise et d’Halatte, sis 18 rue Louis Boilet – 60700 PONT-SAINTE-MAXENCE.

**Article 2 :**

**S’acquitter** du montant de la prestation établit à **2 290 euros TTC** (Deux mille deux cent quatre-vingt-dix euros Toutes Taxes Comprises) ; et le **verser** par mandat administratif, sur présentation post prestation, via le Portail Chorus Pro, d’une facture et d’un Relevé d’Identité Bancaire ou Postal.

**Article 3 :**

**Préciser** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section de fonctionnement du Budget Communal.

**Article 4 :**

**Adresser** la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d’Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et **l’inscrire** au Registre des décisions.

Transmis en Préfecture le : 12/03/2024

Publié(e) le : 12/03/2024

Exécutoire le : 12/03/2024

Fait à PIERRELAYE, le 09/03/2024

Le Maire,



Michel VALLADE





## CONTRAT DE RÉSERVATION

Référence dossier : n°G024-2024

Dossier suivi par : Deborah Adriaenssens  
Tél : 03 44 72 35 90  
Email : groupes-tourisme@oise-halatte.fr

Mairie de PIERRELAYE  
Centre social / Service social  
42 bis rue Victor Hugo  
95480 PIERRELAYE

Pont-Sainte-Maxence,  
le 15/02/2024

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, l'Office de Tourisme a le plaisir de vous adresser un contrat de réservation correspondant à votre journée sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte.

Cette réservation deviendra ferme à réception de ce contrat signé ainsi que les éléments nécessaires (choix du menu, ou autre...) avant le 15/03/2024

Il est convenu que le solde devra se faire à **réception de la facture remise en fin de prestation.**

Nous acceptons les règlements par mandat administratif ou chèque à l'ordre de la régie de l'Office de Tourisme.

Programme choisi : **De la calèche à la guinguette**

Nom du groupe : Mairie de Pierrelaye

Date : Jeudi 16 Mai 2024

Nombre de participants : 40 participants + 1 chauffeur + 1 accompagnateur

Pour le nombre de participants, il est **impératif** d'en informer au plus vite le service groupes par téléphone au **03 44 72 35 90** ou par mail à l'adresse suivante : **groupes-tourisme@oise-halatte.fr**. Le nombre définitif de participants doit nous être communiqué au plus tard 7 jours avant la sortie, si un régime alimentaire spécifique doit être prévu, merci de nous le préciser en même temps.

Le nombre de participants énoncé à J-7 sera l'effectif retenu pour la facturation définitive. Sans nouvelle de votre part dans ces délais, la facture sera établie sur le nombre maximum de participants indiqués ci-dessus.

Vous pouvez souscrire à une assurance annulation qui vous permettra d'être dédommagé. Vous trouverez une suggestion d'assurance dans nos conditions générales et particulières de vente.

Ce forfait est élaboré pour un effectif minimum de 30 participants. Un minimum de 30 participants vous sera donc facturé.

**Vous trouverez ci-joint le programme choisi, les conditions générales et particulières de vente et notre politique de confidentialité.**

Particularités

Transport et frais personnels non inclus

Pour les visites, le groupe peut être divisé selon l'effectif

Toute réservation ne sera effective qu'après réception de ce contrat de vente accompagné d'un règlement équivalent à 25 % du coût global de la journée et du programme détaillé (devis) dûment signé. Si ce contrat est effectué pour une collectivité et honoré par un bon de commande, l'acompte n'est pas demandé.

Journée « De la calèche à la guinguette »	
Nombre de participants	40 payants et 2 gratuits
Montant de la journée par personne	57.00 €
Frais de dossier	10.00 €
Montant total	2 290.00 €
<b>Acompte à verser</b>	<b>0.00 €   25%</b>
Solde à régler sur facture après la prestation	2 290.00 €

J'ai lu et accepté les conditions générales et particulières de vente \*

Moyen de paiement \* :

- Chèque à l'ordre de la régie de l'Office de Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte
- Virement bancaire
- Mandat administratif

**\* Veuillez cocher les cases**

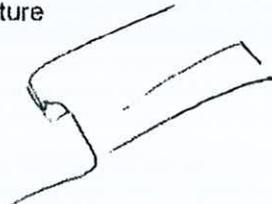
Le 15/02/2024

Pour l'Office de Tourisme

Monsieur le Vice-Président

En charge du Tourisme

Signature



Le 09/03/2024

Pour le client

Signature suivie de la mention « lu et approuvé »

*"Lu et approuvé"*

*Michel VALLADE, Maire*



# Devis

Mairie de Pierrelaye

Jeudi 16 Mai 2024

## De la calèche à la quinquette

10h - Visite et balade au Musée du Cheval de Trait à Sacy le Grand

Rendez vous au musée du cheval pour découvrir une collection de 80 voitures hippomobiles de prestige et de commerce, les métiers d'antan et un ensemble de matériel agricole : piétineuse, loco-vapeur, javaleuse et bien d'autres... Un passionné d'attelage vous racontera l'histoire de tous ces instruments.



Poursuivez ensuite votre voyage dans le temps en embarquant dans une pauline d'époque tractée par des chevaux de race boulonnaise et du nord. Partez explorer le joli village de Sacy-le-Grand au rythme de l'attelage, pour une pause étonnante entre détente et nature !

12h30 - Déjeuner dansant à la Quinquette des pêcheurs à Rieux



Profitez d'un déjeuner et d'un après-midi convivial dans le cadre typique et chaleureux de la Quinquette des Pêcheurs sur les bords calmes et reposants de l'Oise. Ravi de partager avec vous sa passion, Jacques Besset vous fera (re)découvrir les chansons typiques des bals musettes. Dansez et valsez au rythme entraînant de l'accordéon, sous les chapeaux des canotiers à la mode picarde.

### Menu unique au choix

Kir
***
Assiette du Sud-Ouest ou Pâte en croûte Rennetier ou Assiette de charcuterie
***
Blanquette de veau à l'ancienne ou Quisse de pintade ou Sauté de porc aux poivrons chorizo
***
Fromage et salade
***
Pendant aux pommes ou Tarte Bournaise ou Tarte normande
***
Eau, Vin de vin, café



17h30 - Fin de nos prestations  
Nos horaires s'adaptent à vos besoins

**La petite note**  
Prévoir des vêtements chauds pour les journées ou les fraîches

OK



## Mairie de Pierrelaye

40 participants

Tarif pour un minimum de 30 personnes  
Frais de dossier de 10 euros  
1 gratuité pour le conducteur du car et  
1 gratuité pour l'accompagnateur

### Validité

- Circuit possible du lundi au vendredi
- Dans la limite de 80 personnes
- 30 personnes minimum

### Accessibilité

- Cette journée est difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite

### Ce tarif comprend

Les visites des sites mentionnés, guide quand  
il est précisé  
Le déjeuner boissons comprises

### Ce tarif ne comprend pas

Le transport  
L'assurance annulation  
Les dépenses personnelles

### Office de Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte

**PAYS D'OISE  
ET D'HALATTE**  
Tourisme

Renseignements et réservations :  
groupes-tourismeoise-halatte.fr  
03 44 72 35 90  
13 rue Louis Borlet  
60700 Pont-Sainte-Maxence

Siret: 249 000921 00170 / Code APE : 7990Z / N° d'immatriculation : M360170006  
Garant financier : APST, 15 Avenue Carnot 75017 PARIS - Assurance : ETHIAS, rue des Trois Arènes 24 B 4030 Liège, BE

Jeudi 16 Mai 2024

*De la calèche  
à la quinquette*

Tarifs 2024

**57.00 €**

*par personne*

**2 290.00 €**

*pour 40 personnes*  
Frais de dossier inclus

*Signature pour bon pour accord*

*Devis valable 1 mois*

*A partir du 15/02/2024*

*Bon pour Accord le :*  
*26/02/2024*



*[Handwritten signature]*